



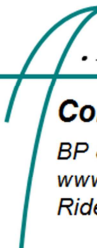

CONDITIONS TARIFAIRES EXPERTISES

HORS TAXES en francs pacifique XPF - 2014

Unité de série	: 3 500 francs par mètres +20% pour un voilier +20% pour un multicoque
Honoraires	: 7 000 francs de l'heure
Frais de gestion et administratifs	: inclus +15% pour une traduction en anglais
Frais d'expédition	: inclus pour le territoire de Nouvelle Calédonie au tarif en vigueur par les transitaires sinon.
Frais de déplacement	: 100 francs par km sur le territoire de Nouvelle Calédonie hors grand Nouméa, + 20 000 francs par nuit (<i>tout compris</i>) Aux frais réels, tarifs économiques, pour un déplacement en dehors du territoire.
Vie à bord	: 8 000 francs

Ce tarif n'inclut pas de mesures complémentaires (analyse d'huile, contrôle d'épaisseur, ...).

Il peut aussi varier en fonction de la complexité du navire (bateau de propriétaire, technologies utilisées, niveau sophistication de l'équipement, qualité des aménagements, ...) ou de l'expertise.

	.MP. CONSULT.NC	Maritime Survey
Conseils et expertises maritimes,		
BP 8526 – 98890 PAITA		a.mp.consult.nc@gmail.com
www.amp-consult.nc		Tél : (687) 733 061
Ridet : 1 152 081.001		